

<http://www.snetap-fsu.fr/Petition-pour-le-maintien-du-Lyce.html>



Secrétariat Général

# **Pétition : pour le maintien du Lycée Agricole Public à Lapalisse (Allier-Auvergne)**

- En Région -

Date de mise en ligne : mardi 2 avril 2013

---

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

---

Paris, le 2 avril

**Dans le cadre de la gouvernance liée à la Décentralisation, des suppressions d'emplois, des fermetures de classes, d'établissements scolaires publics à l'Éducation Nationale comme au Ministère de l'Agriculture se multiplient. Les partenariats public-privé se développent. En Auvergne après le lycée Agricole Public du Puy en Velay, c'est l'établissement agricole public de Lapalisse dans l'Allier qui est proposé à la fermeture aujourd'hui.**

Ce projet de fermeture ne se justifie « ni géographiquement, ni financièrement, ni pédagogiquement, ni démographiquement »

En effet, le petit établissement de Lapalisse, en parfait état de fonctionnement, puisqu'il a fait l'objet d'importants travaux de rénovation récemment de la part du Conseil Régional (4 millions d'euros) joue un rôle social extrêmement important pour les élèves qu'il accueille. En effet, le taux de réussite aux examens et le taux d'insertion y sont très élevés pour des élèves souvent en difficulté. Il est aussi un facteur de maintien de la population dans cette zone, ses équipements permettent au lycée d'être un acteur d'animation du milieu rural (accueil de groupes, cinéma, conférences...) pendant toute l'année, y compris pendant les vacances scolaires. Cet établissement de petite dimension a un très bon recrutement car il attire beaucoup : 113 élèves l'année 2012/2013 pour 4 classes et des dossiers ont été refusés faute de moyens accordés au service public et de la contractualisation des effectifs élèves.

Cette proposition de fermeture aurait pour conséquence la suppression de plusieurs emplois dans cette zone du département rural qu'est l'Allier.

Si Lapalisse fermait, il n'y aurait plus que des établissements agricoles privés sur ce territoire (Escurolles et le Mayet de Montagne). Et c'est l'établissement privé du Mayet de Montagne qui bénéficiera de la fermeture du site de Lapalisse (formation service) puisque les formations "Service" se feront au Mayet : un [CAPA](#) service a déjà été ouvert et un bac pro service par apprentissage doit ouvrir à la rentrée au Mayet en partenariat avec le [CFA](#) public de Moulins... avec l'accord du Conseil Régional d'Auvergne et en contradiction avec les déclarations du Ministre de la priorité au service public !

Nous soussignés, demandons :

- que le Ministère de l'Agriculture et la Région Auvergne respectent et mettent en œuvre sur tout le territoire les valeurs fondamentales de l'État républicain à savoir le Service Public et la Laïcité qui sont les seuls garants de la Liberté, de l'Égalité et de la Fraternité. L'argent public doit financer le seul Service Public et non le secteur privé (loi de 1905). C'est 558 060 507 millions d'euros qui seront donnés à l'enseignement privé pour l'année 2013. Et il n'y aurait pas d'argent pour le Lycée Public de Lapalisse ?
- le maintien de lycée d'Enseignement Agricole Public sur le site de Lapalisse.